



PROCES-VERBAL REUNION CONSEIL

MUNICIPAL JEUDI 15 JUIN 2023 (AFFICHAGE)

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 juin 2023, à 20h30, à la Mairie sous la présidence de Didier Blanchard, Maire.

10 membres présents : Didier BLANCHARD, Véronique BLANCHARD, Yannis HODOUL, Ludovic CHARVOLIN, Samuel JUBAN, Thierry ROST, Fabrice PLEVY, Pascal VENET, Frédéric MAUVERNAY, Christelle BUFFAT et Véronique CROZIER.

1 membre absent excusé : Sandra BERTHOLLET

2 membres absents : Eric RAMBAUD, Alexandre CORNU

Secrétaire de séance : Thierry ROST

Quorum : 8

Ordre du jour de la séance :

- *Vote d'une subvention à l'association de parents d'élèves de l'école des Colombes et à l'association Lez'Arts des Champs*
- *Avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation thermique de la salle du Cartay*
- *Approbation d'une convention partenariale avec la CCMDL pour le Bus France Service*
- *Approbation d'une convention avec le CDG69 pour bénéficier de la mission de référent déontologue de l'élu local*
- *Compte rendu des commissions*
- *Questions diverses*

Monsieur le Maire donne lecture des délibérations prises lors de la séance du 4 mai 2023.

Le procès-verbal de la séance du 4 mai 2023 est approuvé.

Avant de commencer l'ordre du jour, chaque conseiller municipal a pu exprimer son ressenti au sujet du déroulement et des résultats de la consultation citoyenne du 10/06/2023.

Monsieur le Maire a remercié les personnes qui se sont exprimées et qui ont fait preuve de franchise.

Délibérations n° 2023-06-01 et n° 2023-06-02 : Vote d'une subvention à l'APEL de l'école des Colombes et à l'association Letz'Arts des Champs
--

Monsieur le Maire fait part des sommes dues à l'Association des Parents d'Elèves de l'école des Colombes : commande de fleurs 504.90 €, repas/boissons du vide-grenier 258.50 € et bons d'achats de fleurs remis aux participants du concours communal des maisons fleuries et des potagers pour 150 €.

Il fait également part d'une demande de subvention de l'Association Lez'Arts des Champs qui organise un festival à la ferme les Jardins du Pré à Grézieu-le-Marché les 7et 8 juillet 2023.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de voter une subvention de 913.40 € à l'APEL de l'école des Colombes

Il décide, à 11 voix POUR et 1 ABSTENTION, de voter une subvention de 100 € à l'association Lez'Arts des Champs.

Décision prise dans le cadre des délégations du maire : signature d'un avenant au contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de rénovation thermique de la salle du Cartay

Monsieur le Maire informe qu'un avenant sera signé pour le marché de maîtrise d'œuvre des travaux de rénovation thermique de la salle du Cartay.

Le marché initial s'élevait à 27 000 € HT d'honoraires pour un montant de travaux estimés à 210 000 € HT.

Suite à certaines modifications (rajout de travaux à la demande des élus, augmentation des coûts des matériaux,...), le nouveau projet est estimé à 385 320 € HT ce qui implique une augmentation des honoraires de la maîtrise d'œuvre de 50%.

Un avenant sera signé avec la maîtrise d'œuvre pour une augmentation de 13 500 €, soit un total de 40 500 € HT.

Délibération n° 2023-06-02 : approbation d'une convention partenariale avec la CCMDL pour le Bureau Itinérant France Services

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer une convention avec la CCMDL pour bénéficier de la venue sur la commune du bus itinérant France Services. Ce dispositif permet aux agents de la CCMDL d'accueillir le public au sein d'un véhicule composé de 2 bureaux, 5 jours par semaine. Il répond à une problématique de mobilité identifiée et aux besoins d'accès aux outils numériques pour le public le plus éloigné et isolé.

Le bureau itinérant France Services de la CCMDL est un nouveau modèle d'accès aux services publics, il délivre une offre de proximité à l'attention de tout public. En ce lieu unique, les usagers sont accompagnés par des agents dans leurs démarches administratives de la vie quotidienne : emploi, retraite, famille, santé, logement, énergie, accès aux droits, ...

Les permanences auront lieu à Grézieu-le-Marché les vendredis de 9h à 12 h aux dates suivantes : 7 juillet, 1^{er} et 29 septembre, 27 octobre et 1^{er} décembre 2023. (sans rendez-vous et gratuit).

Délibération n° 2023-06-03 : approbation d'une convention avec le CDG69 pour bénéficier de la mission de référent déontologue de l' élu local

L'article L1111-1-1 du CGCT permet à tout élu de consulter un référent déontologue chargé de lui apporter tout conseil utile au respect des principes déontologiques consacrés dans la charte de l' élu local.

Un décret du 6 décembre 2022 a été publié pour mettre en œuvre ce nouveau droit en imposant la mise en place d'un référent déontologue à compter du 1^{er} juin 2023.

Pour répondre à cette obligation, le CDG 69 propose aux communes et aux intercommunalités du Rhône la mise en place d'un référent déontologue mutualisé sans coût supplémentaire pour la collectivité affiliées.

Le Conseil Municipal approuve la convention d'adhésion à la mission de référent déontologue de l' élu local assurée par le CDG 69.

Questions diverses et comptes rendus des commissions

Intervention de Didier BLANCHARD

- Alarme salle du Cartay : la commission de sécurité réclame que l'alarme soit contrôlée par un bureau de contrôle. Après quelques tests, il s'avère que des travaux sont nécessaires pour la mettre en conformité avant le passage du bureau de contrôle.
- Devis Pascal Bally (Prodexa) pour la BAN (Base Adresse Nationale) : 3 480 € TTC (devis signé pour la certification de l'adressage dans la BAN – obligation pour les communes)
- Commission voirie CCMDL : le plan cyclable à l'échelle de la CCMDL a été présenté à la commission. La voie Grézieu-Chazelles a été classée prioritaire.
- Rencontre avec le sénateur Gilbert Luc Devinaz à Grézieu-le-Marché : la lourdeur administrative des dossiers de demande de subvention a été évoquée.

Intervention de Yannis HODOUL

- Devis Agri Plévy : devis signé pour l'achat d'une cuve de 600 l et d'une pompe pour l'arrosage : 733.50 € HT
- Travaux amendés de police : le marquage au sol sera effectué début juillet.
- Départ en retraite Christian Ronzon : départ en retraite au 1^{er} juillet 2023.
- GELF : embauche de Clément Mure cet été pour seconder et remplacer Jean-Pierre (du 17 juillet au 31 août)

Intervention de Véronique BLANCHARD :

- Nettoyage salle du Cartay par les associations : 25 personnes présentes – bonne ambiance conviviale
- Conseil Municipal des Jeunes : un don sera remis aux pompiers le 27/06. Le CMJ travaille sur l'album photos. Prochaines élections en novembre 2023.
- Accueil des nouveaux arrivants : petite déception (peu de monde cette année) – des parents ne sont pas venus pour récupérer le cadeau de bienvenue de leur enfant.

Intervention de Ludovic CHARVOLIN :

- Devis NOALLY (remplacement des éclairages à la mairie) : signature du devis pour 4 826.70 € TTC.
- Travaux salle du Cartay : février /mars 2024.

Intervention Véronique CROZIER :

- Centre de loisirs de cet été : visite du local des anciens avec la PMI demain à 13h. Le centre aéré se déroulera du 24 au 28/07 et du 31/07 au 4/08
Capacité 32 enfants par jour – il reste des places

Intervention Christelle BUFFAT

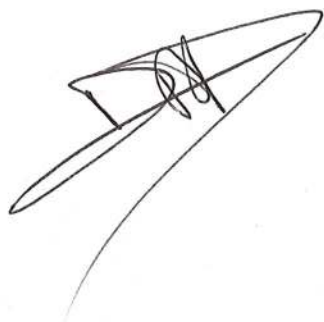
- Commission déchets de la CCMDL : modification des horaires des déchèteries à partir du 1/10/2023 : il n'y aura plus d'horaires d'hiver et d'horaires d'été.
Distribution de badges pour l'accès à la déchèterie (communication au 1/07 pour effet au 1/10) ou application sur téléphone.
Retour de Maud Chollet.

Séance levée à 23H30

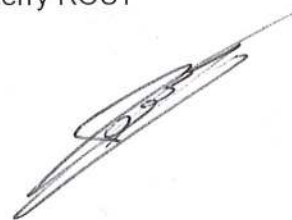
Prochaine réunion du conseil municipal : **mercredi 19 juillet 2023 à 20h30**
(à la place du 6/07/2023)

Procès-verbal arrêté lors de la séance du 19 juillet 2023.

Le Maire
Didier BLANCHARD

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Le secrétaire de séance
Thierry ROST

A handwritten signature in black ink, featuring a prominent horizontal stroke with a loop above it and a long tail extending to the right.